

Image not found or type unknown



Societe qui depose le bilan

Par **cerda84**, le **02/06/2009** à **18:46**

Bonjour,

J'ai acheté une station de filtrage avec une garantie de la société purif'eau : de pose et repose en cas de déménagement et changement des filtres tous les ans. Je paie ce crédit à Sofinco à qui j'ai fait un courrier car la société a déposé le bilan et donc je paie pour rien. Il m'ont répondu que j'avais aucune garantie de leur part mais avec la société. Donc je ne sais plus quoi faire sachant que en plus je suis militaire et donc amener à être muté. Merci de me répondre si vous avez une solution.

Par **Berni F**, le **02/06/2009** à **20:13**

Bonjour,

C'est "injuste" pour vous, mais je ne vois pas en quoi la société de crédit pourrait être concernée par votre problème.

Vous pourriez tenter d'évaluer la "dette" qu'a la société envers vous et demander sa mise au passif de la société par le liquidateur... je n'ai aucune idée des probabilités qu'un liquidateur accepte ce genre de demande, si c'est le cas, le liquidateur partagera ce qu'il reste de la société entre les créanciers dont vous feriez partie...

Si vous avez des raisons de penser qu'il ne reste rien, ce n'est peut-être pas la peine de tenter ça.

je ne vois rien d'autre.

cordialement

Par **cerda84**, le **02/06/2009 à 20:50**

Merci pour ces explications

Mais comment fait on la demande de mise au passif et comment puis je trouver le liquidateur.

Merci cordialement

Par **Berni F**, le **02/06/2009 à 20:59**

sur société.com ou un autre site similaire, vous devriez pouvoir trouver les coordonnées du liquidateur, sinon, vous pourriez aussi demander à la CCI du siège de la société.

du reste, je n'ai pas d'idée précise de la marche à suivre, personnellement, j'enverrais un courrier recommandé au liquidateur dans lequel je chiffrerais les engagements non tenus par la société et lui demanderais d'inscrire au passif de la société la dette correspondante.